



CHARTRE D'ENGAGEMENT FLASHDANSE

Mise à jour Août 2020

Engagement et respect des bénévoles :

- Respecter les chorégraphes bénévoles
- Respecter les horaires du cours
- Avertir en cas d'absence (**3 absences non averties peuvent entraîner le renvoi de l'association**)
- La présence est **obligatoire** lors du gala de fin d'année et des diverses manifestations organisées par l'association (sauf cas justifiés par les parents pour les mineurs)

Tenue vestimentaire :

- Tenue de danse (legging / t-shirt / pantalon de sport) - obligatoire
- Chaussons de danse noir - obligatoire
- Shorty noir - obligatoire
- Cheveux attachés en entrant dans la salle
- Pas de boucles d'oreilles pendantes ou de longs colliers ou de bracelets

Respect des locaux :

- Pas de nourriture et chewing-gum dans la salle
- Pas de chaussures autres que les chaussons de danse dans la salle, sinon des baskets propres
- Ne pas s'accrocher, ni s'asseoir sur les barres
- Ne pas coller ses doigts sur les vitres
- Laisser les toilettes et les vestiaires propres

Comportement :

- Tout comportement insolent fera l'objet d'une exclusion définitive
- Pas de téléphone portable pendant les cours
- L'accès à la salle n'est autorisé qu'aux chorégraphes du cours et les membres du bureau

(Toutes personnes extérieures ne doivent pas être présents, ni pendant les cours, ni pendant les répétitions)

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance de la charte et en accepter les conditions.

Signature des parents	Signature de l'adhérent(e)
-----------------------	----------------------------